

Niort le 28 novembre 2023

Déclaration commune des 9 prévenus à la fin de l'audience

« Peu de temps après la première journée de ce procès qui nous a réunis ici le 8 septembre dernier, vos collègues du tribunal de Poitiers ont annulé 15 projets de bassines.

Tôt ou tard, ce modèle agricole inadapté au changement climatique sera abandonné. Ce sera grâce à des décisions de justice comme celle-ci, mais aussi grâce aux nombreuses manifestations populaires auxquelles nous avons pris part et prendrons part.

Vous le savez, le combat que nous portons est un combat vital, pour toutes formes de vies. Nous, militants et militantes pouvons d'ores et déjà être fier-es : désormais, ces questions autour de l'eau sont largement relayées et débattues dans le débat public.

On se souviendra probablement des 31 octobre 2022 et 25 mars 2023 comme de moments déclencheurs dans le tournant qui doit être pris pour protéger et partager l'eau.

L'Histoire retiendra ces gestes de résistance pour protéger l'intérêt général. Elle se souviendra aussi des décisions de justices qui auront su acter cet état de nécessité plutôt que d'en condamner les messagers.

Il est temps que cessent les poursuites à l'encontre des défenseurs de cet absolu bien commun.

Il est temps que cessent les interdictions de manifester et les répressions sanglantes contre les dizaines de milliers de personnes qui rejoignent ces combats vitaux.

Nous sommes convaincus que le tribunal de Niort, situé aujourd'hui au cœur de débat et d'enjeux décisifs pour l'ensemble du pays, saura prendre toute la mesure d'un verdict historique.

Nous vous remercions de nous avoir écouté. »